

**EXERCICE 2018**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Délibération n°D-CA/2018-088

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 22 juin 2018.

- VU le code de l'éducation, notamment son article L613-2 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU l'arrêté portant création du DU Pharmacie clinique pédiatrique du 30 juin 2014 ;
- VU l'avis du Conseil de Gestion de la Faculté de Pharmacie du 31 mai 2018 ;
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 12 juin 2018.

**Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P1.26 - Pharmacie clinique pédiatrique**

**Exposé de la décision :**

Historique et problématique : Diminution du nombre d'heures de 109 heures à 91 heures.  
Lors du Conseil d'Administration, la maquette pédagogique sera présentée.

Proposition de décision soumise au Conseil : Modification du volume horaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b>
<b>Quorum : 18</b>
<b>Nombre de membres participant à la délibération : 24</b>
<b>Abstentions : 02</b>
<b>Votes exprimés : 24</b>
<b>Contre : 00</b>
<b>Pour : 22</b>

Fait à Paris, le **13 JUL. 2018**

Le Président



**Frédéric DARDEL**

*En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.*